



Pentes et falaises du Champ de l'Aiguille (Identifiant national : 820031954)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38300003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNA, .- 820031954, Pentes et falaises du Champ de l'Aiguille. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031954.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) :CBNA

Centroïde calculé : 895899°-2003499°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Commune : Vénosc (INSEE : 38534)

1.2 Superficie

598,41 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Amphibiens
- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Etablie dans la partie sud-est du département de l'Isère, la haute vallée du Vénéon s'insère profondément à l'intérieur du Haut Oisans. Principal affluent de la Romanche, ce torrent prend sa source au niveau du Glacier de la Pilatte. La haute vallée du Vénéon s'inscrit dans une ambiance paysagère très fortement minérale de haute montagne glaciaire et rocheuse, où prédominent les escarpements rocheux, les éboulis, les moraines et les appareils glaciaires qui donnent naissance à des torrents tumultueux charriant des eaux troubles cristallines. Protégée de toute part à l'abri de reliefs importants de hautes crêtes, la haute vallée est soumise à un climat de type montagnard continental intra-alpin. Elle est par ailleurs ouverte sur les vallées occidentales des Alpes dauphinoises subissant encore les influences climatiques atlantiques atténuées. Elle constitue donc un îlot de continentalité relativement sec et froid, isolé à l'est par de hautes barrières et à l'ouest par ces influences humides. Le site couvre les pentes du versant ubac de l'Aiguille de Venosc, entre les hameaux de la Danchère et de Bourg d'Arud, sur plus de 1800m de dénivellation, chevauchant ainsi des étages de végétation montagnard, subalpin et alpin. Gneiss et localement granits constituent l'essentiel de l'ossature géologique du site. Ces formations rocheuses siliceuses sont localement recouvertes d'éboulis, notamment sur les bas de versants. Boisements montagnards de feuillus mixtes à bouleaux, Peuplier tremble et Erable sycomore, pessières, fourrés d'Aulne vert, landes subalpines d'éricacées, mégaphorbiaies (formations végétales à hautes herbes) et prairies de couloirs d'avalanche, prairies subalpines, pelouses et rocailles alpines, ainsi que formations végétales des rochers et éboulis constituent une palette très diversifiée d'habitats naturels. Les pessières de l'Aiguille de Venosc forment une forêt ancienne très peu exploitée, ou en grande partie inexploitée, compte tenu de la raideur des pentes et de leur inaccessibilité. Elles conservent de ce fait des arbres pluriséculaires, et un important volume d'arbres secs morts sur pieds, qui constituent l'un des principaux intérêts du site. La présence de la pessière dès l'étage montagnard (en substitution à la hêtraie-sapinière qui habituellement occupe cette tranche de végétation dans les montagnes dauphinoises), est tout particulièrement à remarquer. Elle s'explique par les influences climatiques continentales intra-alpines sèches aux contrastes thermiques marqués. Le Hêtre est ici pratiquement absent et le sapin demeure rare et localisé. En l'absence de ces deux essences compétitrices, l'Epicéa constitue alors l'essentiel des boisements aussi bien à l'étage subalpin qu'à l'étage montagnard. Les espèces végétales remarquables comprennent plusieurs plantes forestières comme le Sabot de Vénus, spectaculaire orchidée dont les populations sont très localisées en Oisans, l'Asaret d'Europe, la Violette admirable, le Polystic en aiguillons et la Clématite des Alpes (renonculacée lianescente, caractéristique des boisements et landes sur chaos et blocs rocheux). La présence de la Camarine noire est également à remarquer. Cette dernière fréquente les landes froides d'ubac dans les situations exposées et ventées. Plusieurs espèces animales sont à mentionner. Ce sont en particulier des espèces forestières telles que le Pic noir ou la Gélinotte des bois. Le site héberge également une importante population de Chamois. Parmi les autres espèces remarquables signalons l'Aigle royal et le Tétrás lyre.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Mammifères	- Amphibiens	
- Autre Faunes	- Lépidoptères	- Oiseaux	
- Bryophytes		- Phanérogames	
- Lichens		- Ptéridophytes	
- Poissons			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crapaud commun</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Apollon</i> (L'), <i>Parnassien apollo</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
	54837	<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	<i>Sphinx de l'Épilobe</i> (Le), <i>Sphinx de l'Oenothère</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
Mammifères	61678	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	61699	<i>Lepus timidus</i> Linnaeus, 1758	<i>Lièvre variable</i>	Reproduction indéterminée					
	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chamois</i>	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Aigle royal</i>	Reproduction indéterminée					
	2943	<i>Bonasia bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gélinotte des bois</i>	Reproduction indéterminée					
	3694	<i>Hirundo rupestris</i> Scopoli, 1769	<i>Hirondelle de rochers</i>	Reproduction indéterminée					
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction indéterminée					
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	<i>Bergeronnette printanière</i>	Reproduction indéterminée					
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cassenoix moucheté</i> , <i>Casse-noix</i>	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4485	<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Chocard à bec jaune	Reproduction indéterminée					
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Reproduction indéterminée					
	2960	<i>Tetrao tetrix</i> Linnaeus, 1758	Tétras lyre	Reproduction indéterminée					
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	84230	<i>Asarum europaeum</i> L., 1753	Asaret, Cabaret, Asarum d'Europe, Roussin	Reproduction certaine ou probable					
	85028	<i>Atragene alpina</i> L., 1753	Clematite des Alpes, Atragène des Alpes	Reproduction certaine ou probable					
	89880	<i>Centranthus angustifolius</i> (Mill.) DC., 1805	Centranthe à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable					
	91853	<i>Clematis alpina</i> (L.) Mill., 1768	Clematite des Alpes, Atragène des Alpes	Reproduction certaine ou probable					
	94041	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Sabot de Vénus, Pantoufle-de-Notre-Dame	Reproduction certaine ou probable					
	105979	<i>Lilium bulbiferum</i> L., 1753	Lis orangé à bulbille	Reproduction certaine ou probable					
	105982	<i>Lilium croceum</i> Chaix, 1785	Lis orangé, Lis faux-safran	Reproduction certaine ou probable					
	125173	<i>Stipa pennata</i> L., 1753	Stipe penné, Plumet	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129623	<i>Viola mirabilis</i> L., 1753	<i>Violette étonnante, Violette singulière</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	84387	<i>Aspidium aculeatum</i> (L.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84417	<i>Aspidium lobatum</i> (Huds.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54837	<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61678	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61699	<i>Lepus timidus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4485	<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	94041	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BRAUD Y., SCHLEICHER J.	2002	Site FR8201688 - Reptiles et Insectes inscrits à la directive Habitats Faune Flore
	LAFRANCHIS T.	2000	Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles
	Parc National des Ecrins	2000	Atlas du Parc national des Ecrins